

Lille, le 14 juin 2024

APPEL A LA VIGILANCE : Un « Cadeau » qui pourrait s'avérer empoisonné ...

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, le CAFFES, fort de l'expérience acquise par ses administrateurs, bénévoles, salariés, vacataires depuis près de 50 ans, accompagne des familles et personnes subissant ou ayant subi une emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit.

A l'occasion de l'organisation de la « **Première journée internationale de la méditation « mindfulness (de pleine conscience) » ce samedi 15 juin dans plusieurs pays (Belgique, Suisse, Luxembourg, Québec) plusieurs évènements se tiennent en France**, le CAFFES appelle chaque participant à y faire preuve de la plus grande vigilance.

Le CAFFES ne doute pas que, dans leur grande majorité, les praticiens organisateurs ne manqueront pas de préciser que les techniques qu'ils proposent ne peuvent se substituer à une prise en charge et à un avis médical, mais il est possible que, parmi eux, d'autres y fassent la démonstration de « pratiques non-conventionnelles à visée thérapeutique » pouvant déboucher sur des dérives à caractère sectaire.

Les activités proposant un bien-être, qui pourraient être intéressantes pour tout un chacun, se sont beaucoup développées et multipliées ces dernières années notamment la méditation en pleine conscience. Toutefois, beaucoup de pseudo-praticiens ont également profité de cet essor pour proposer des techniques pouvant séduire au premier abord mais se révélant bien souvent être une **porte d'entrée vers des dérives sectaires**. Un phénomène sur lequel se sont penchées les institutions publiques notamment à travers le Guide de la Miviludes paru en 2018 « Santé et dérives sectaires » rappelant que, parmi les dérives à caractère sectaire, presque une demande sur deux concerne la santé et le bien-être. Un phénomène que nous observons également dans notre centre, avec près de 30% des demandes en 2023 touchant la santé, première thématique depuis plusieurs années.

Déjà dans son rapport d'activités 2018 – 2020, la MIVILUDES (1) pointait **les dangers liés au développement hétérogène des pratiques de méditation** : « *Le foisonnement des offres les plus diverses présentées sous l'intitulé « méditation », le manque de repères du public, et l'absence d'une structure dont l'expertise ferait autorité expliquent les inquiétudes qui pèsent sur l'ouverture qui lui est offerte sans réel contrôle dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle ou du management* »

Plusieurs risques ont alors été identifiés et qui ont malheureusement existé depuis :

- Des propositions non conformes aux attentes du public et des promesses trompeuses
- Des coûts financiers excessifs voire exorbitants
- Rupture, isolement social, perte de repère
- Déstabilisation psychologique
- Des risques spécifiques pour les mineurs et personnes vulnérables

Ces pratiques ou techniques de bien-être sans aucun contrôle scientifique, professionnel ou ordinal, font également l'objet d'une vigilance accrue de la part du Conseil de l'Ordre national des médecins : « *Les PSNC [pratiques de soins non conventionnelles] ne sont ni reconnues, au plan scientifique, par la médecine conventionnelle, ni enseignées au cours de la formation initiale des professionnels de santé* » (2). Elles peuvent laisser place à des dérives à caractère sectaire dont les conséquences peuvent s'avérer douloureuses et/ou tragiques pour les personnes et familles qui les utilisent.

Nombre de témoignages et de récits reçus au CAFFES en attestent. Pour ces raisons, le CAFFES renouvelle son appel à la prudence et invite le public à **toujours se renseigner sur les pratiques, sur l'identité, les motivations, et le contexte dans lequel exercent celles et ceux qui les proposent**. Ainsi, **même si la presse titre « C'est un cadeau » méfiez vous qu'il ne soit pas empoisonné !** [3]

Pour la Caffes, La Présidente, Charline DELPORTE
Contact : 06.45.32.60.05

(1) MIVILUDES : <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/>

(2) Rapport publié en juin 2023 par le Conseil national de l'Ordre des médecins : [cnom_psnc.pdf \(conseil-national.medecin.fr\)](https://www.conseil-national.medecin.fr/medecins/psnc)

(3) La Voix du Nord édition Lille métropole 14 juin 2024